

## ONTARIO:

Pétition des ingénieurs licenciés d'—Pour l'amendement de l'acte des matelots, 1875, 43, 54.

Comté d'—Pétition contre la vente des spiritueux, 69.

Chemin de fer de Jonction Grand-Occidental à la rive du lac. (*Voir chemins de fer.*)

## OTTAWA:

Chemin de fer d'—et du St. Laurent. (*Voir chemins de fer.*)

Compagnie d'amélioration de l'. (*Voir compagnies, No. 8.*)

Banque d'. (*Voir banques.*)

Cité d'—:

Pétition de P. Poulin *et al* demandant une enquête sur la conduite de l'hon. juge Lafontaine, 69.

Compagnie du gaz d'. (*Voir compagnies, No. 19.*)

Pétition au sujet de l'inondation des terres longeant le rivage de l'Ottawa, 205.

## PACIFIQUE:—

Etat des dépenses du chemin de fer du.—(*Voir adresses, No. 5.*)

Correspondance, rapports et autres papiers concernant le chemin de fer du—message du Gouverneur, 89.

Motion de l'hon. M. Carrall, contre la conduite du gouvernement à l'égard du chemin de fer du,—96. Débats remis, 106. Reprise des débats, et débats remis, 111-2. Amendement de l'hon. M. Haythorne, 132. Amendement à l'amendement par l'hon. M. Pâquet, 132. Motion pour que les débats soient repris, 133. Amendement de M. Pâquet retiré, 139. Amendement à l'amendement de M. Haythorne par l'hon. M. Dickey. Débats ajournés, 139. Reprise des débats, 149. Division sur l'amendement de l'hon. M. Dickey, 150.

Rapport de l'ingénieur en chef relativement à la quantité de lisses d'acier qui sera employée pendant la présente année, (*Voir adresses, No. 21.*)

PALAIS DE CRISTAL. (*Voir adresses, No. 33.*)

PARLEMENT. Proclamations relatives à l'ouverture du, 1 à 14.

Le parlement est prorogé, 226.

Terrassement et clotures d'enceinte de la place du. (*Voir adresses, No. 6.*)

Bâtisses du,—dépenses, (*Voir adresses, No. 6.*)

PARIS, Ont. Du corps des anciens de *Paris*, de l'église presbytérienne du *Canada*, demandant un acte pour empêcher le travail sur les chemins de fer et travaux publics le jour du dimanche, 58.

PÊCHEURS et habitants de la côte Nord du St. Laurent,—correspondance au sujet de la misère et de la détresse des—. (*Voir adresses, No. 32.*)